

22 fév 2024 -16:58

Ordre du jour du Conseil des ministres du 23 février 2024

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

- Création des commissions consultatives "Services postaux et e-commerce" et "Télécommunication" auprès du Conseil central de l'économie
- Nomination des membres de la Commission d'évaluation de l'application de la loi relative à l'interruption de grossesse
- Mesures relatives aux recrutements chez Fedasil
- Modification du Code ferroviaire
- Dispositions fiscales diverses - Deuxième lecture
- Modifications relatives à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités dans le cadre de la radiation d'office
- Instauration du service volontaire d'utilité collective
- Transposition de la directive européenne portant l'implémentation du titre de voyage provisoire de l'Union européenne
- Participation belge au Centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants
- Actualisation de la loi relative à la création de la Société belge d'investissement pour les pays en développement
- Prolongation du mandat de l'Ombudsman des voyageurs ferroviaires
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 2 287 41 10
pieter-jan.devos@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be